

Image not found or type unknown



2 PV mais stationnement résident

Par **NC22**, le **27/06/2015** à **09:42**

Bonjour,

Stationné sur le même emplacement payant à Paris 12e et n'ayant pas réglé le stationnement ce jour-là, j'ai reçu 2 PV (10h17 et 18h37) le premier pour "stationnement irrégulier en zone de stationnement payant : non acquittement de la redevance", le second pour "Stationnement irrégulier en zone de stationnement payant : dépassement de la durée indiquée".

Bénéficiant du stationnement résidentiel, soit journalier soit à la semaine, puis-je contester le second PV ?

Merci de votre réponse !

bien cordialement,